
Erratum

Table des matières et Index

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 21 avril 2010, 142^e année, numéro 16.

À la Table des matières, page 1405, rubrique Décrets administratifs, Décret numéro 289-2010, on aurait dû lire « Office Québec-Monde pour la jeunesse » au lieu de « Office québécois-Monde pour la jeunesse ».

À l'Index, page 1488, 9^e entrée, on aurait dû lire « Office Québec-Monde pour la jeunesse » au lieu de « Office québécois-Monde pour la jeunesse ».

53797